

Note Méthodologique : Cabinet sécurité électrique au Mali

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Service spécialisé pour sécuriser et améliorer les installations électriques d'entreprises et d'infrastructures industrielles.
- Identification des risques, conformité aux normes en vigueur et prévention des accidents professionnels.
- Protection des travailleurs et de la continuité des activités dans un contexte malien dynamique.
- Environnement réglementaire local exigeant (Ministère de l'Industrie et des Mines, Agence Malienne de Sécurité Sanitaire et Environnementale).

Point clé : Une visite de terrain est indispensable pour établir un état des lieux complet et précis.

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic précis des installations pour détecter non-conformités et risques.
- Élaborer un plan d'action réaliste et priorisé selon la criticité.
- Assurer la conformité avec les réglementations maliennes et internationales.
- Accompagner la mise en œuvre des bonnes pratiques et des procédures adaptées.
- Sensibiliser et former le personnel aux dangers liés à l'électricité.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic terrain des installations et analyse des risques.
- Analyse documentaire et réglementaire (plans, certificats, procédures, rapports antérieurs).
- Recommandations correctives et préventives, priorisées selon la criticité et les ressources.
- Plan d'action co-construit avec le client.
- Suivi post-mission : ateliers de formation, contrôles réguliers, mise à jour des procédures.
- Reporting détaillé adressé à la direction et aux parties prenantes.
- Livrables : rapport détaillé (diagnostic + recommandations), plan d'action, supports de suivi et de formation.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visite terrain, observation des installations, analyse des risques.
- Collecte d'informations : équipements, pratiques, documentation existante.
- Résultat : état des lieux fiable des installations.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des certificats, plans électriques, procédures et audits antérieurs.
- Vérification de la conformité aux normes nationales et aux bonnes pratiques internationales.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Formulation de mesures correctives et préventives.
- Priorisation des actions selon la criticité et les ressources disponibles.
- Livrable : plan d'action réaliste, élaboré en concertation avec le client.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Ateliers de formation, contrôles réguliers, mise à jour des procédures.
- Reporting détaillé destiné à la direction et accompagnement de la mise en œuvre.

Planning / durée / jalons

Phase	Format	Durée indicative	Jalons / livrables
Diagnostic initial	Sur site	Quelques jours (diagnostic préalable)	Rapport de diagnostic / état des lieux
Analyse documentaire & réglementaire	À distance + échanges	Variable selon le volume documentaire	Constat de conformité / écarts
Recommandations & plan d'action	Sessions de travail	Inclus dans l'accompagnement	Plan d'action priorisé
Suivi & accompagnement de mise en œuvre	Mixte (site / distanciel)	Plusieurs semaines pour un accompagnement complet; mise en œuvre : quelques semaines à plusieurs mois	Reporting régulier; formations; contrôles

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans électriques à jour.
- Rapports d'audits précédents.
- Certificats de conformité.
- Procédures internes relatives à l'électricité.
- Registres de maintenance des équipements.
- Informations sur les équipements et les pratiques opérationnelles.
- Visite de terrain indispensable pour un état des lieux complet.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Reporting détaillé destiné à la direction et aux parties prenantes.
- Priorisation des actions selon la criticité et la disponibilité des ressources.
- Audits/contrôles réguliers et suivi périodique.
- Mise à jour des procédures et formation des équipes.
- Veille réglementaire constante pour anticiper les évolutions légales.
- Référence systématique aux normes nationales et aux bonnes pratiques internationales.